



La réforme se traduira au collège Léonard de Vinci par:

☹️ L'arrêt des langues anciennes (le latin et le grec), des sections européennes et bilangues pour tous les enfants car la réforme s'appliquera à tous les niveaux en même temps, à la rentrée 2016.

☹️ La disparition de l'accompagnement éducatif dès la rentrée 2015 et donc fin de l'aide aux devoirs.

☹️ La fin du dispositif d'aide et d'approfondissement en mathématiques pour les élèves de 4^{ème}.

☹️ La disparition de l'option DP3 (découverte professionnelle 3h) en 3^{ème} et du projet découverte des métiers en 4^{ème}.

☹️ Fin des groupes pour les sciences expérimentales.

PARENTS : INFORMEZ-VOUS !!!!

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Maintenant	Rentrée 2016, après la réforme
Heures de cours par semaine - 25h en 6 ^{ème} - 23h en 5 ^{ème} - 26.5h en 4 ^{ème} - 28.5h en 3 ^{ème}	Heure de cours disciplinaire par semaine : - 23h en 6 ^{ème} - 22h en 5 ^{ème} - 22h en 4 ^{ème} - 22h en 3 ^{ème} Auxquelles il faudra ajouter : - 3 heures d'Aide Personnalisée en 6 ^{ème} - 1h d'AP et 3h d'EPI en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} - 2.75h de marge non fléchée ???

Au total, c'est moins 14 h de cours sur les 4 années !

Ce que nous attendons d'une réforme ambitieuse pour nos élèves	
😊	Des classes moins chargées et la possibilité de mettre en place de groupes de science expérimentale, atelier...)
😊	Le Respect des horaires disciplinaires.
😊	L'attribution de moyens permettant simultanément la mise en place d'une offre diversifiée et adaptée aux différents profils des élèves permettant de : <ul style="list-style-type: none">- lutter efficacement contre la difficulté scolaire,- proposer une offre d'enseignement diversifiée et de qualité (bilangue, latin, euro, grec, dp3, ...)- mettre en place des projets conduisant à l'ouverture culturelle de tous les élèves.

Pourquoi les profs étaient en grève le 19 mai?

LA RÉFORME DU COLLÈGE MENACE VOS ENFANTS !

SUPPRESSION DE PRÈS DE 20% DES HEURES DE COURS PAR MATIÈRE : Les heures allouées aux E.P.I. (enseignements pratiques interdisciplinaires) et à l'AP (accompagnement personnalisé) seront prises sur les heures de cours ! Vos enfants seront donc fragilisés dans toutes les matières.

SUPPRESSION DES BILANGUES ET SECTIONS EUROPÉENNES : Soi-disant maintenues sur le papier, les bilangues seront dorénavant réservées aux seuls collégiens qui auront étudié la LV2 au primaire. Dans les faits : aucun. Les sections européennes sont purement et simplement supprimées par la réforme.

LANGUES ANCIENNES MENACÉES DE MORT : Un EPI "Langues et cultures de l'Antiquité" réduisant le latin et le grec à un peu d'étymologie et quelques mythes dans certains collèges! Un enseignement de complément diminué, sans dotation spécifique : latin réduit à 1 h en 5è, 2 h en 4è et 3è ! Grec réduit à 2 h en 3è ! Heures à marchander contre des demi-groupes d'autres matières ou du soutien en petits groupes !

MISE À MORT DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES VIVANTES : La réforme prévoit l'anglais comme LV1 pour tous dès la 6e. L'apprentissage de l'allemand en LV1 s'en trouvera raréfié et relégué en LV2. L'italien, le russe, le portugais sont autant de LV1 mises à mort.

LE TRAVAIL EN DEMI-GROUPES EN DANGER : impossible de faire des demi-groupes en sciences et technologie, en langues, en AP, ou en EPI... Les collèges devront faire des choix : travaux pratiques anéantis ? Pratiquer les langues à l'oral ou soutenir les élèves en difficulté à 25 – 30 par classe ?

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DÉDUIT DES HORAIRES : L'accompagnement personnalisé ne doit pas spolier les élèves en difficulté d'heures de cours avec leur professeur. Il devrait venir en complément des horaires des matières, et non en déduction.

DISPARITION DE L'OPTION Découverte Professionnelle 3 heures.

INÉGALITÉS DE L'OFFRE ENTRE LES COLLÈGES ET AVEC LE PRIVÉ : Les collèges privés ne sont pas autant affectés par la réforme. Ils gardent une part de liberté. Les collèges publics ne présenteront plus les mêmes enseignements ni les mêmes horaires pour chaque niveau.

Collectif des professeurs du collège

Que faire pour s'opposer à cette réforme ?

Écrire à son député : http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/liste_alpha.asp?legislature=14

Écrire à la Ministre : <http://www.najat-vallaud-belkacem.com/contact/>

Écrire au Président de la République : <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

Quelques sites proposant une vraie réflexion sur la réforme :

www.reforme-college-desintox.com

<http://www.reformeducollege.fr/en-bref/qui-sommes-nous>